Quoi faire ou ne pas faire lors d'un appel de 12e Étape

Un appel de Douzième Étape est une façon pour les membres de Cocaïnomanes anonymes d'être au service des autres. Nous ne devrions pas hésiter à aller n'importe où pour être utile, tout en gardant à l'esprit le désespoir de la dépendance active. Pourvu que nous soyons spirituellement en forme, nous pouvons offrir de l'aide à un toxicomane qui souffre encore, en tout lieu et à tout moment.

Même si aider les autres est primordial pour notre programme de rétablissement, s'il vous plaît gardez à l'esprit ces suggestions de ce qu'il faut faire:

- Toujours prendre au moins une autre personne sur un appel de Douzième Étape et, autant que possible, rencontrer le candidat dans un lieu public ou à une réunion.
- Assurez-vous que vous pouvez rester à l'abri des risques de dommages physiques.
- Il est suggéré que des hommes fassent les appels de Douzième Étape pour les hommes et que des femmes fassent les appels pour les femmes. Aux fins de cette brochure, nous utiliserons le masculin, mais les suggestions sont destinées à s'appliquer à la fois aux hommes et aux femmes.
- Apportez un téléphone cellulaire et soyez prêt à faire appel à l'aide médicale d'urgence si nécessaire.
- Apportez le livre Espoir, Foi et Courage Volume I et/ou Volume II, des brochures CA, le Gros-Livre ainsi qu'une liste des réunions CA.
- Demandez à votre candidat s'il veut cesser de consommer et s'il est prêt à tout faire pour y parvenir. Commencez la conversation d'une manière générale dans le but d'établir un lien, puis amenez la discussion sur certains aspects de la consommation.
- Encouragez votre candidat à parler de lui-même. Assurez-le que vous garderez son anonymat. S'il ne veut pas parler, discutez de votre histoire de consommation jusqu'au moment où vous avez arrêté. Mettez l'accent sur les troubles que votre consommation a causés.
- Parlez de la maladie de la toxicomanie. Concentrez-vous sur votre expérience personnelle et votre désespoir devant cette maladie mortelle. Faites-lui bien comprendre qu'il n'a pas à être d'accord avec votre conception d'une Puissance Supérieure.
- Décrivez le programme des Douze Étapes de CA et expliquez comment cela a fonctionné pour vous.
- Offrez-lui votre amitié et précisez que, s'il a un désir d'arrêter de consommer, vous aller faire tout ce que vous pouvez pour l'aider.
- Faites comprendre à votre candidat que vous profitez de ce processus parce qu'aider les autres est une partie vitale de votre rétablissement. Il vous sort de vous-même et vous aide à rester sobre.
- Rappelez-vous que vous êtes là pour offrir de l'assistance et des conseils. Faites comprendre à votre candidat qu'il ne vous doit rien; votre seul espoir est qu'il aidera les autres à son tour lorsqu'il aura acquis et conservé la sobriété.

Voici quelques suggestions sérieuses dont, nous l'espérons, vous vous souviendrez au sujet de ce qu'il ne faut pas faire:

- Ne partez jamais seul pour faire un appel de Douzième Étape.
- Ne mettez jamais en péril votre propre sécurité ou votre sobriété.
- Si vous avez été reconnu coupable d'un crime ou êtes actuellement en probation ou en libération conditionnelle, vous ne devriez peut-être pas effectuer un appel de Douzième Étape (La plupart des condamnations ne permettent pas d'entrer en contact avec des utilisateurs de drogues actifs. Vous devriez consulter un avocat.)
- Ne portez pas d'armes.
- Ne rencontrez jamais votre candidat à une piquerie ou dans un bar.
- Ne rencontrez pas votre candidat s'il est intoxiqué à moins qu'il y ait un risque de surdose ou si la famille a besoin de votre aide. Vous perdriez votre temps à essayer de le persuader de cesser de consommer.
- Ne prêtez pas d'argent à votre candidat et ne l'amenez pas chez vous. Il existe d'autres ressources disponibles pour aider les nouveaux à effectuer avec succès la transition dans la communauté.
- Ne lui donnez pas d'autres médicaments (pour retarder le sevrage et/ou neutraliser l'effet des drogues qu'il a prises). Rappelez-vous que nous ne sommes pas médecins, de sorte que le diagnostic ne vous appartient pas - seulement l'aide.
- Il est imprudent d'aborder un candidat à moins de connaître ses antécédents par l'entremise soit de sa famille ou d'amis proches – surtout, n'appelez pas son employeur, son conjoint, sa famille ou la police comme levier pour l'amener à se rétablir.
- À ce stade, la plupart des toxicomanes qui consomment ne veulent pas entendre de l'évangélisation ou de la critique, ayez donc la prudence de ne pas utiliser de verbiage religieux ou des termes théologiques, quelles que soient vos convictions.
- Ne vous imposez pas à votre candidat. S'il vous prie de ne pas revenir, ne revenez pas. Il ne sert à rien de contredire votre candidat s'il démontre de la résistance à travailler les Étapes. Il n'est pas nécessaire de faire pression sur lui pour qu'il prenne une décision à ce moment.
- Ne passez pas trop d'heures sur un seul appel de Douzième Étape. Si le candidat ne démontre aucun désir de devenir sobre, recherchez-en un autre qui voudra votre aide.

N'oubliez pas, si nos motivations sont correctes et que nous faisons l'appel de Douzième Étape pour aider un toxicomane qui souffre à trouver le rétablissement, nous n'avons pas à avoir peur. Nous pouvons compter sur notre Puissance Supérieure pour nous garder en sécurité et nous protéger.

Les Douze Traditions de Cocaïnomanes anonymes

1. Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu; le rétablissement personnel dépend de l'unité des CA.
2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime - un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas.
3. Le désir d'arrêter l'usage de la cocaïne et de toutes les autres substances qui altèrent le comportement est la seule condition pour être membre des CA.
4. Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement.
5. Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial: transmettre son message au toxicomane qui souffre encore.
6. Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux CA, ni leur prêter le nom des Cocaïnomanes anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.
7. Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur.
8. Le mouvement des Cocaïnomanes anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés.
9. Comme Mouvement, les Cocaïnomanes anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent.
10. Le mouvement des Cocaïnomanes anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers; le nom des CA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques.
11. La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans tous les médias publics.
12. L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités[1].

Reproduit et adapté avec la permission d'Alcoholics Anonymous World Services, Inc

1Les Douze Traditions sont reproduites et adaptées avec la permission d'Alcoholics Anonymous World Services, Inc. Cette permission ne signifie pas que les AA sont associés au nouveau programme qui utilise ces Traditions. Le programme des AA vise au rétablissement des alcooliques. Cette permission signifie simplement que les Douze Traditions sont utilisées dans le cadre de programmes et d'activités conçus selon l'esprit des AA, mais en vue de traiter des problèmes différents. Les Douze Traditions des Alcooliques anonymes : 1. Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu; le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA. 2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'Il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas. 3. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition requise pour être membre des AA. 4. Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement. 5. Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial, transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore. 6. Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier. 7. Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur. 8. Le mouvement des Alcooliques anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés. 9. Comme Mouvement, les Alcooliques anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent. 10. Le mouvement des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers; le nom des AA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques. 11. La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée de même qu'au cinéma. 12. L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.

Les Douze Étapes de Cocaïnomanes anonymes

1. Nous avons admis que nous étions impuissants devant la cocaïne et toutes les autres substances qui altèrent le comportement — que nous avions perdu la maîtrise de notre vie.
2. Nous en sommes venus à croire qu'une Puissance supérieure à nous-mêmes pouvait nous rendre la raison.
3. Nous avons décidé de confier notre volonté et notre vie aux soins de Dieu tel que nous Le concevions.
4. Nous avons procédé sans crainte à un inventaire moral, approfondi de nous-mêmes.
5. Nous avons avoué à Dieu, à nous-mêmes et à un autre être humain la nature exacte de nos torts.
6. Nous étions tout à fait prêts à ce que Dieu élimine tous ces défauts.
7. Nous Lui avons humblement demandé de faire disparaître nos défauts.
8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avions lésées et nous avons consenti à réparer nos torts envers chacune d'elles.
9. Nous avons réparé nos torts directement envers ces personnes dans la mesure du possible, sauf lorsqu'en ce faisant, nous risquions de leur nuire ou de nuire à d'autres.
10. Nous avons poursuivi notre inventaire personnel et promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçus.
11. Nous avons cherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu, tel que nous Le concevions, Lui demandant seulement de connaître Sa volonté à notre égard et de nous donner la force de l'exécuter.
12. Ayant connu un réveil spirituel comme résultat de ces étapes, nous avons alors essayé de transmettre ce message à d'autres toxicomanes et de mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie[1].

Reproduit et adapté avec la permission d'Alcoholics Anonymous World Services, Inc

1Reproduit et adapté avec la permission d'Alcoholics Anonymous World Services, Inc. La permission de reproduire et d'adapter les Douze Étapes ne présuppose aucune affiliation des AA avec ce programme. AA est un programme de rétablissement de l'alcoolisme. L'utilisation des Étapes concernant les programmes et les activités qui sont modelés sur les AA, mais qui s'adressent à d'autres problèmes, ne suppose pas différemment. LES DOUZE ÉTAPES DES ALCOOLIQUES ANONYMES : 1.Nous avons admis que nous étions impuissants devant l'alcool — que nous avions perdu la maîtrise de notre vie. 2.Nous en sommes venus à croire qu'une Puissance supérieure à nous-mêmes pouvait nous rendre la raison.3.Nous avons décidé de confier notre volonté et notre vie aux soins de Dieu tel que nous Le concevions.4.Nous avons procédé sans crainte à un inventaire moral, approfondi de nous-mêmes.5.Nous avons avoué à Dieu, à nous-mêmes et à un autre être humain la nature exacte de nos torts.6.Nous étions tout à fait prêts à ce que Dieu élimine tous ces défauts.7.Nous Lui avons humblement demandé de faire disparaître nos défauts.8.Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avions lésées et nous avons consenti à réparer nos torts envers chacune d'elles.9.Nous avons réparé nos torts directement envers ces personnes dans la mesure du possible, sauf lorsqu'en ce faisant, nous risquions de leur nuire ou de nuire à d'autres.10.Nous avons poursuivi notre inventaire personnel et promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçus.11.Nous avons cherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu, tel que nous Le concevions, Lui demandant seulement de connaître Sa volonté à notre égard et de nous donner la force de l'exécuter.12.Ayant connu un réveil spirituel comme résultat de ces étapes, nous avons alors essayé de transmettre ce message à d'autres alcooliques et de mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie.

Nous sommes ici et Nous sommes libres™
Documentation approuvée
C. A. World Services, Inc.
Copyright © 2013

Quoi faire ou ne pas faire lors d'un appel de 12e Étape

pi@cafrance.org
07 45 82 94 54
www.cafrance.org

CA FRANCE
61 Rue De Lyon
75012 Paris